



FICHE DE RENSEIGNEMENTS / ADHÉSION

Certificat médical

REPLIR EN MAJUSCULE

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance (JJ/MM/AAAA) : _____ / _____ / _____ Sexe : M F
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Mail : _____

Parents:

Nom : _____ Téléphone 1 : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Adresse : _____

Nom : _____ Téléphone 2 : _____
Prénom : _____
Mail : _____
Adresse : _____

RENSEIGNEMENTS

SPORTIFS : Activité(s) :

Body Fit Bien-être enfant Éveil Judo Judo

MODE DE REGLEMENT : ANCV:..... CHEQUES : ESPECES :

COTISATION : €

Publication de mon image :

J'autorise le club à me prendre en photos et à me filmer à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club. OUI NON

Autorisation parentale (enfant mineur) :

Je soussigné (e) (représentant légal)
OUI NON

- autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.

- autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements
nécessités
par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs

- autorise le club à prendre des photos et à filmer mon enfant à l'occasion des activités sportives ou
associatives auxquels il/elle
participe et autorise leur publication dans le bulletin d'information et sur le site internet du club.

- Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Qualité : Tél :

Dispositions applicables :

1. L'adhésion au Club implique l'approbation des statuts du Club et de son règlement Intérieur, consultables au siège
2. L'adhésion n'est effective qu'après présentation d'un certificat médical (uniquement pour les adhérents pratiquants), obtenu chez un médecin traitant, et du règlement de la cotisation annuelle, non remboursable.
3. Aucun enfant mineur ne sera inscrit sans autorisation parentale.
4. La responsabilité du Club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant à l'animateur responsable du cours, sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
5. Aucun objet de valeur ne doit être laissé dans les vestiaires, ou salles d'entraînement. L'OCC ne saurait être tenu pour responsable de vol, de la détérioration ou de la perte d'objets laissés au vestiaire ou dans les salles d'entraînement.
6. L'absence d'un animateur entraînant l'annulation des cours sera annoncée par voie d'affiche sur le lieu de l'entraînement, sauf cas de force majeure.
7. Aucun enfant mineur ne peut quitter, seul, le lieu d'entraînement ou de compétition si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.
8. L'absence répétée, non justifiée, d'un enfant fera l'objet d'une information aux parents ou au représentant légal.
9. Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein du Club. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects, lors des entraînements ou des déplacements, pourra être exclu temporairement ou définitivement du Club.
10. En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

Lu et approuvé le : (Signature obligatoire) :

